



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

parcs d'attractions

Question écrite n° 72834

Texte de la question

M. François de Mazières attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le projet EuropaCity dans le Val d'Oise. Ce projet qui doit proposer en 2025 plus de 200 enseignes commerciales, une dizaine d'hôtels mais également un parc des neiges avec une piste de ski, un parc aquatique, un parc d'attractions, des activités de sports extrêmes, mais aussi deux salles de spectacle, une salle d'exposition, une piste de cirque modulable à 360°, de multiples enseignes commerciales, interroge et suscite de vives inquiétudes. En effet, présenter ce projet comme créateur d'emplois fait oublier qu'il détruira un tissu économique de proximité, en entraînant inévitablement la désaffection des commerces situés dans les centres villes environnants. De plus, présenter ce projet comme une concentration d'activités culturelles et ludiques, ne vient-il pas en contradiction avec la force du tourisme en France, qui est de permettre et d'inciter les touristes à se rendre sur l'ensemble du territoire ? Face à ce constat, il souhaiterait, d'une part, que soit engagée une réflexion sur la multiplication de ces complexes et leur impact sur le tissu économique existant, et d'autre part, savoir quelles mesures pourraient être envisagées pour réguler ces constructions.

Données clés

Auteur : [M. François de Mazières](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72834

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2015](#), page 323

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)